

Formations pour la pédagogie spécialisée (année scolaire 2017-2018) – profil et conditions d'admission

	PROFIL		CONDITIONS D'ADMISSION			
	Orientation	Ancien brevet d'enseignant primaire	Bachelor ou Master en enseignement	Bachelor ou Master dans des domaines voisins	Admission sur dossier	Régulation des admissions
HEP BEJUNE	Enseignement spécialisé.	Oui	Oui	Oui moyennant un complément de formation.	Non	Par décision des Conseillers d'État (25 étudiants).
HEP VS	Enseignement spécialisé (avec HEP VD).	Non	Oui	Oui	Non	Par décision du Département.
HEP VD	Enseignement spécialisé.	Non	Oui	Oui	Non	Par décision du Conseil d'État.
Uni FR / DPS	Enseignement spécialisé.	Non	Oui	Admission possible pour le Bachelor en pédagogie curative clinique et éducation spécialisée (moyennant un complément de formation).	Non	Non
Uni GE / IUFE	Enseignement spécialisé.	Non	Oui	Oui (+ complément de formation).	Non	Oui (25 étudiants).
Uni GE / FPSE & HEP VD	Éducation précoce spécialisée.	Non	Oui	Oui	Non	Par décision du Conseil d'État.

HEP BEJUNE – Haute École Pédagogique Berne, Jura, Neuchâtel ; **HEP VS** – Haute École Pédagogique Valais ; **HEP VD** – Haute École Pédagogique Vaud ; **Uni FR / DPS** – Université de Fribourg / Département de pédagogie spécialisée ; **Uni GE / IUFE** – Université de Genève / Institut Universitaire de Formation des Enseignants ; **Uni GE / FPSE** – Université de Genève / Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation.

Source : Conseil Académique des Hautes écoles Romandes en charge de la formation des enseignants (CAHR) (novembre 2018).

Réalisation du tableau : CAHR et Institut de recherche et de documentation pédagogique/Unité de recherche Sociologie, statistique et monitoring de l'éducation (2018).